



Le 26 février 1992

À tous les employés du Bureau des passeports

À l'heure qu'il est, vous avez sans doute déjà appris que la responsabilité de l'exécution du programme d'immigration à l'étranger sera transférée d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada à Emploi et Immigration Canada. Comme annoncé, la responsabilité des affaires consulaires et du Bureau des passeports demeurera au Ministère. Il faudra donc remanier les secteurs et établir un nouveau rapport organique pour l'organisme de service spécial qu'est le Bureau des passeports, qui fera dorénavant partie du Secteur des affaires juridiques (JFB).

Au cours de ces deux dernières années, les gestionnaires et les employés du Bureau des passeports ont composé de façon admirable avec les énormes changements organisationnels qui les ont touchés. Je suis donc persuadé que je peux compter sur vous pour vous adapter aux décisions d'aujourd'hui et continuer à offrir des services supérieurs aux Canadiens.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

J.R. Morden